

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



*Périodique : semestriel*

**No. 2, décembre 2023**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureima**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ DE LECTURE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda Pondalla**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DÉDÉ Jean-Charles**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONÉ Yacouba**

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

**PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.



Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

**N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

### Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)** .....13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J. C.)** .....33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)** .....47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII<sup>e</sup> siècle** .....65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée** .....78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)** .....95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie** .....106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles** .....130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)** .....146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII<sup>e</sup> siècle – 2009** .....157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle** .....173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)** .....191-201

### Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)** .....202-217

### Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique** .....218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire** .....230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon** .....252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste** .....270-288

## Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra** .....289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine** .....309-321

## Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville*** .....322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée** .....348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso** .....360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda** .....371-382

## Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès** .....383-397

# Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste

**Sara NDIAYE**

Enseignant-chercheur en sociologie  
Université Gaston Berger de Saint-Louis, Dakar  
[sara.ndiaye@ugb.edu.sn](mailto:sara.ndiaye@ugb.edu.sn)

**Ameth BA**

Doctorant en Sociologie  
Université Gaston Berger de Saint-Louis, Dakar  
[amethba12@gmail.com](mailto:amethba12@gmail.com)

---

## Résumé

L'afro-ethnographie des années 1960 aux années 1980 décrit les sociétés africaines comme le chantre d'une ingénierie culturelle aux multiples fonctions. Elle révèle un prestige culturel africain d'ordre confessionnel, cosmique, mythologique, praxique, nomade, patrimonial, spirituel, totémique, axiologique, oral, évènementiel et exotique. L'on se demande, à présent, si ces référentiels de l'africanité ont été résilients face aux dynamiques contemporaines acculturantes. Divers mouvements inhibent les espaces fonctionnels aquatiques, forestiers, champêtres et ludiques auxquels les sociétés africaines avaient attribué une place particulière dans leur fonctionnement global. Notre hypothèse étant la fonctionnalité de l'ingénierie sociale et culturelle africaine est contrastée, ses espaces traditionnels de socialisation aliénés et ses mécanismes traditionnels socio-éducatifs et ludo-socialisateurs détrônés par des dynamiques culturelles extraverties. Tout au long de ce travail, nous illustrons le crédit de la socialisation au prestige culturel, à partir d'une analyse de contenu de l'exemplarité ethnographique africaine. L'inventaire ethnographique ainsi proposé a pour but de décrypter le triptyque identitaire du socius africain - la personnalité spiritualiste, l'aspiration souverainiste et la praxique agro-pastorale - lequel est en phase d'acculturation avancée due au triomphe des puissants émetteurs culturels aux références extraverties.

**Mots-clés :** Afrique, ingénierie culturelle, socialisation, prestige culturel, souveraineté

## Abstract

Afro-anthropology from the 1960s to the 1980s describes African societies as the defender of a multi-function cultural engineering. It unveils an African cultural prestige of denominational, cosmic, mythological, practical, nomadic, spiritual, totemic, axiological, oral, factual and exotic order. One now wonders whether these reference sources of the Africanness have been resilient to the acculturating contemporary trends. Various movements inhibit the aquatic, forest, pastoral and recreational functional areas to which African societies have assigned a specific place in their overall functioning. Our hypothesis being that the functionality of the social and cultural African engineering

is mixed, its alienated traditional spaces of socialization and its socio-educational traditional mechanisms and edutainments overtaken by outward-looking cultural dynamics. All along this work, we highlight the credit from the socialization to the cultural prestige, based on an analysis of a content of the African ethnographic exemplary – the spiritualist personality, the nationalist aspiration and the practical and the agro-pastoral – which is in the advanced acculturation process due to the success of the powerful cultural sources with outward-looking references.

**Keywords:** Africa, cultural engineering, socialization, cultural prestige, sovereignty

## Introduction

D’abord, décrite comme un chantre culturel par la littérature afro-ethnographique (Calame-Griaule : 1965, Chebel : 1984, Diop : 1981, Diop 1979 et 1982, Erny : 1972, Acogny : 1980 et Mbodj : 1981) qui en a fait le berceau de l’humanité, de la civilisation, des sciences et des religions, l’Afrique a fait l’objet, ensuite, d’une démystification relayée par la théorie afro-pessimiste (R. Dumont, 1962 ; J.-F. Bayart, 1990, A. Kabou, 1991). Ces deux positions, dont chacune examine le prestige contrasté du continent africain, sont déconstruites à travers des arguments de la théorie souverainiste en cours. Par ailleurs, deux conceptions afro-ethnographiques de l’Afrique culturelle s’opposent. Pour les uns, il y a une unité culturelle de l’Afrique en lui affectant la mission civilisatrice de l’humanité. Les autres feront admettre que l’Afrique est plurielle, conséquence des différents systèmes d’acculturation qui s’y sont succédés. L’objet de cet article n’est pas d’alimenter la rhétorique ou la controverse *Afrique culturelle/Afrique plurielle* mais de réunir leur inventaire de l’ingénierie culturelle africaine pour en apprécier le crédit suivant le paradigme souverainiste.

On se demande d’ailleurs, comment cette Afrique se réinventerait-elle avec une ingénierie culturelle contrastée, des espaces traditionnels de socialisation aliénés et des mécanismes de reproduction sociale détrônés par des dynamiques culturelles extraverties ? La théorie souverainiste, en cours, se lance dans la composition d’arguments et de solutions pour la reconquête d’une Afrique culturelle hégémonique à la mémoire de son passé glorieux.

Pour notre part, l’ingénierie culturelle est fondamentale. Selon plusieurs organes de recherches africanistes (*CODESRIA, Journal des africanistes, Revue Africultures*, etc.), l’Afrique a engendré une mosaïque de profils ethnographiques ancrés que nous avons relevé dans la recension documentaire. Il s’agit de *chasseur masai* ((Peron X., 1995,)), *berger peul* (Dupire M, 1962, De Crozals J, 1883), *guerrier dogon* (Dieterlen G, 1941, Paulme D., 1940), *spiritualiste*

*ékang* (Bella A. E., 2022), *agriculteur bissa* (Gosselin G, 1970), *souverainiste manding* (Turco A, 2007, Zahan D, 1960), *caravanier touareg* (Chaker Salem (sd), 1988), *ritualiste zoulou* (Joubert H. et Valentin M., (sd), 2002), *métisse malgache* (Hubert D, 1961), etc. Ces socius constituent les illustrations de notre analyse de contenu. Dans un premier temps, l’afrocentricité, l’africanité et l’hégémonisme africain sont rappelés à travers une recension documentaire qui renouvelle le cadre conceptuel. Dans un second temps, une analyse de contenu des profils ethnographiques inventoriés aboutit à un argumentaire sur la pertinence de l’ingénierie culturelle africaine dans un projet souverainiste.

## **1. De l’Afrique culturelle à l’Afrique plurielle**

### **1.1. L’exemplarité africaine**

L’Afrique, au-delà d’être le berceau de l’humanité (C.-A. Diop, 1982) possède une richesse culturelle qui lui a permis de constituer un point de repère pour beaucoup d’autres sociétés humaines. Ce patron culturel s’est répandu dans le monde et a déterminé des nations, à travers une civilisation égyptienne antique, chantre des religions, des sciences, des cultures et des œuvres monumentales. Le théorème de Thalès qui provient de la culture scientifique égyptienne, symbolise ce large éventail de connaissances dérivées de cette tradition. L’auteur Thalès a mis en application cette découverte pour appréhender les aspects fondamentaux de la pyramide de Khéops en Égypte. Le philosophe Platon s’est inspiré de la pensée égyptienne pour développer ses réflexions théologiques avec des références en géométrie et en astronomie. Cela a poussé M. Bernal (1987) à considérer que la civilisation athénienne est africaine.

En outre, le peuple haïtien, des Caraïbes, revendique depuis son l’indépendance l’héritage africain. A. Carpentier (1983) l’évoque comme un « réalisme merveilleux », alors que J. Romain (1977) décrit les cosmologies africaines partagées en Haïti. Et R. Depestre (2006 : 183) de rappeler l’arbre généalogique du Dieu Papa Legba :

Je suis Atibon-Legba  
Mon chapeau vient de la Guinée  
De même que ma canne de bambou  
De même que ma vieille douleur  
De même que mes vieux os...

On note plusieurs survivances musicales africaines dans les cercles culturels haïtiens. La littérature orale portée par les griots a inspiré J.-M. Basquiat (1984) qui peint dans son emblématique tableau *Gold Griot* cette forme de prise de parole comme une exemplarité africaine. En effet, le griot qui représente le fondement social de la communication en Afrique, incarne une forme de l'oralité constituée en chants et en louanges. Si généralement le griot africain chante les louanges des chefs de tribus et des figures royales, le *Grillo* en Haïti renvoie à des chants à la gloire d'une divinité : *Ogun*<sup>1</sup>.

D'autres exemples existent. Les captifs du Congo composèrent des chants musicaux et le « bamboula » pour exprimer ce sentiment d'appartenance. Cet environnement hybride favorisa la naissance de plusieurs créations musicales qui traversent les frontières. C'est en ce sens que le jazz, un héritage africain se retrouve en Amérique Latine où il a connu son apogée. Il en est de même pour *la samba brésilienne* qui emprunte un air musical congolais et un nom africain (O. Sangi, 2007).

Cette traversée des frontières de la civilisation africaine comme fil d'Ariane de la socialisation des peuples, a fait dire à P.-D.-A.-N. Bonambela (1982) que l'afrocentricité est plus qu'une « émancipation théorique », elle est « une renaissance épistémologique panafricaine ». Cette perspective aux objectifs d'émancipation et de renaissance se renouvelle à travers le paradigme souverainiste que des mouvements contemporains incarnent au sein des sociétés civiles africaines. Ce qui montre la lutte pour la souveraineté a changé de fusil d'épaule car elle n'est plus l'apanage des « intellectuels engagés » (mouvement de la Négritude des années 1930), ni celui des chercheurs panafricanistes (Présence africaine des années 1940), ni celui des masses laborieuses et des formations idéologiques révolutionnaires (Mai 68), elle est devenue populiste, générationnelle et sans compromis avec toutes manœuvres néo-impérialistes. Elle se déroule de l'intérieur des pays et du continent contre les élites politiques en connivence avec les anciennes puissances coloniales et au niveau de la diaspora revendicative de réciprocité avec ces dites puissances.

---

<sup>1</sup> Ogun est un Dieu vaudou.



## 1.1. La diffusion de l'africanité

Le diffusionnisme de la culture africaine a permis de disséminer d'innombrables modèles scientifiques hors d'Afrique. À la suite de R. Sole (2006), J.-L. Georget et R. Kuba (2021 : 68) font remarquer que :

Le point de cristallisation de cette confrontation fut l'Égypte qui avait un statut particulier, géographiquement située sur le continent africain, mais dont les Européens s'étaient appropriés pendant le XIXe siècle la culture et les trésors à partir de l'expédition d'Égypte de Napoléon Bonaparte, qui avait emmené avec lui 160 savants de toutes obédiences (Solé, 2006). Si la science européenne s'empara avec avidité du palimpseste de la civilisation égyptienne, les simples soldats de l'armée bonapartiste n'en avaient pas moins été fascinés par le site de Louxor, et après eux le public français. L'une des premières étapes de cette vogue pour l'égyptologie fut l'ouvrage monumental et exhaustif pour son époque, *La description de l'Égypte*, qui faisait la synthèse des monuments et vestiges de la vallée du Nil. Il comprenait dix volumes de textes et treize volumes de planches.

Toutefois, il y a une Afrique plurielle qui traduit une représentation du continent comme terre d'acculturation. Selon Achille Mbembé (2010), la « décloison » de l'Afrique ouvre le continent au reste du monde, aux cultures étrangères. L'Afrique devient alors un *melting pot* de cultures importées. Cette Afrique plurielle devait constituer une aubaine pour le continent mais cette nouvelle configuration oblige les africains à adopter les réalités des autres peuples. Il s'agit d'un échange entre différentes cultures, chacun apporte les modes de vie et de se comporter de sa société. A ce rendez-vous du donné et du recevoir, l'Afrique a plus perdu qu'elle en a reçu. D'ailleurs, ses modèles d'organisation socio-politique s'étiolent en micro-organisations communautaires de faible emprise sur les membres.

L'africain adhère de plus en plus à un exotisme ayant pour nom *modernité, progrès* ou *développement* qui inhibe les us et coutumes. Le progressisme extraverti est un processus qui appauvrit culturellement. Il s'agirait donc, pour répondre aux exigences et/ou attentes de la modernité, conserver son héritage culturel, surtout lorsque celui-ci promeut un habitus du vivre ensemble et un culte du lien social.

L'Afrique plurielle laisse entrevoir une Afrique qui perd son unité culturelle. Prolifèrent de néocultures hérétiques (sectarisme, homosexualité, réseaux sociaux) inconciliables avec le leg des ancêtres et qui provoquent une « civilisation de choc » (A. Appadurai, 2001). La montée des mouvements dits *des libertés* fait face à un système social dont les régents sont réfractaires à toute remise en cause des codes sociaux en matière identitaire. Cette situation reflète également une

historicité du continent dont le destin est déterminé, depuis des lustres, par des chocs culturels majeurs.

En Afrique, l'approche souverainiste n'est pas alignée aux idéologies pro-liberté à l'image des mouvements LGBTQ. Elle ne vise pas les groupes sociaux laissés-pour-compte par des mécanismes d'exclusion sociale comme l'approche genre. Elle se distingue des quêtes d'indépendance territoriale comme chez les mouvements séparatistes. En matière de souverainisme, l'exemplarité africaine est que la lutte comprend une déconstruction des systèmes d'assujettissement portés par des appareils d'État (justice, armée, administration, etc.), des figures capitalistes (banques, firmes, consortiums d'entreprises, etc.), des méthodes d'expropriation des ressources naturelles (foncier, pétrole, gaz, mines, etc.) et des pouvoirs endogènes (religieux, ethniques, communautaires, etc.). À ce titre, l'éveil des consciences populaires sur les enjeux globaux est le principal mode opératoire des luttes pour la souveraineté en Afrique.

## **2. Un inventaire ethnographique du socius africain**

De précieuses recherches ethnographiques nous permettent de faire l'inventaire des socius engendrés par l'ingénierie culturelle africaine. Nous relevons plusieurs types sociaux africains, mais trois catégories attirent notre attention : le spiritualiste (copte, bantou, ékang, bissa), le souverainiste (dogon, mandingue, zoulou) et l'éleveur (massaï, peul, malgache, touareg).

### **2.1. L'orthodoxe copte**

Communauté farouchement chrétienne, dogmatique en observance religieuse, « socialement et politiquement très clivée, juxtaposant paysans pauvres ou *zabbaline* à une classe moyenne de fonctionnaires ou de professions libérales, et aussi à des milliardaires industriels ou négociants et des dynasties politiques » (E. Saenz-Diez, 2020 : 62). C'est à travers le replis identitaire face aux systèmes doctrinaux et discriminatoires que les coptes ont développé une résilience phénoménale. La socialisation ecclésiastique en ermitages ou en laures a induit chez les coptes un sujet monastique investit d'un salut communautaire vigoureusement contre l'acculturation.

Même hors de leur terroir, en situation d'émigration, la socialisation copte est centrée sur les Églises qui intègrent une scolarisation, une alphabétisation dans les langues liturgiques, des groupes de prières et d'animation socio-éducative, des complexes alimentaires et de bien-être, etc.

L'exemple copte illustre une communauté africaine qui observe le culte du *prestige confessionnel* dans un monde soumis aux systèmes d'acculturation. La situation analogue se retrouve au royaume chérifien du Maroc, où l'orthodoxie musulmane est ancrée au système social.

## 2.2. Le philosophe bantou

La richesse ethnographique bantoue est devenue légendaire (T. Obenga, 2000) tant pour son patrimoine linguistique<sup>2</sup>, ses cosmogonies, sa grande migration continentale et ses créations culturelles, notamment la technique de fonte de fer, la poterie *Urewe* et les traditions céramiques dérivées, ont placé ce peuple parmi les plus industriels d'Afrique. Son statut découle de son assimilationnisme face aux groupes autochtones en terres d'immigration. Le réflexe exogamique constitue une base de peuplement et de colonisation bantoue en Afrique équatoriale, orientale et australe où l'exogamie est un modèle culturel dominant.

Chez le bantou, la vision du monde se meut dans des formes cosmogoniques où des mythes, des légendes qui sont traduits en dogmes et en rites. Elle institue une définition du socius bantou comme une nature humaine globale, ouverte et qui échange avec d'autres existences. A ce titre, le socius bantou est une altérité, une créature métissée par la migration humaine sous l'emprise d'éléments cosmiques. Le *prestige cosmique* est une dimension importante dans la socialisation en milieu africain.

## 2.3. Le bâtisseur yorouba

Ayant à leur actif l'établissement d'une cité, d'un conseil d'État, d'une monnaie indigène et d'un système d'artisanat avec des métiers spécialisés (forgerons, potiers, tisserands, menuisiers, etc.), le yorouba a imprimé sa notoriété culturelle au Nigéria, Bénin, Togo, Niger ainsi qu'au niveau de la diaspora au Brésil, aux Caraïbes et à Cuba. Le yorouba se distingue par un communautarisme ethno-urbain, ou plutôt une appartenance à une cité-royaume des ancêtres qui régit leur allégeance à un Oba, leur guide pour refonder leur cité ancestrale : Ilé-Ifè, le berceau du peuple yorouba.

L'enracinement à cette aire socio-culturelle façonne l'identité yorouba. La tradition est récurrente dans les mots, dans les noms de lieux et de personnes, dans les proverbes, dans les chants, dans les danses, dans les contes, dans les maximes,

---

<sup>2</sup> Les langues bantoues, au nombre d'environ 500, constituent le groupe linguistique le plus important d'Afrique et celui dont l'aire géographique est la plus vaste puisqu'elle s'étend du Cameroun jusqu'en Afrique du Sud. (B. Koen et C. Grégoire, 2007, « La question bantoue : bilan et perspectives ». *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Nouvelle Série XV, Leuven, Peeters, p.73-91

dans les légendes, dans les dictons, dans les litanies /oriki/ /erikin/ (Idààcha) et dans Ifa. Ces supports cumulent des traces vérifiables de faits historiques et constituent toujours une sorte de mémoire comprimée. On peut donc affirmer que ni l'évangélisation des peuples ni la grande hégémonie grégorienne n'ont réussi véritablement à achever la tâche de l'acculturation intégrale à cause de la forte persistance des traditions des mythes créateurs et leurs rituels. (S. Aimé et E. Boko Adékin, 2006 : 25)

Les mythes créateurs régissent les univers mentaux des yoruba. Ils impriment un déterminisme ancré et reproduit au fil du temps, avec de plus en plus de récits légendaires et de formes de sacralités qui les maintiennent. Le *prestige mythologique* dans la socialisation en milieu africain est illustré par le cas yorouba.

#### **2.4. Le pasteur masai**

Le portrait du chasseur et de l'éleveur est associé au type massai dont les habilités au nomadisme et au pastoralisme sont décrites comme légendaires dans les vastes domaines (savanes, rivières, etc.) autour de la Vallée du Rift, entre la Tanzanie et le Kenya, mais originaire du Sud Soudan. L'enfant massai est socialisé dans l'épreuve qui fera du garçon un homme (circoncision, excursion de chasse, défiance de fauves, ablation dentaire, piercing, scarification faciale, teinture capillaire, etc.) et de la fille une femme (excision, mariage précoce, accouchement précoce, etc.)

La mode vestimentaire en bandoulière turbanée rouge et la canne à l'occasion des rites initiatiques en mode réclusion dont l'Enkipaata<sup>3</sup>, l'Eunoto<sup>4</sup> et l'Olng'esherr<sup>5</sup>, constituent les emblèmes identitaires massai. Les traits culturels transmis sont le respect, la sauvegarde de la lignée ainsi que les pouvoirs et savoirs autochtones concernant le pastoralisme, le nomadisme et le protectionnisme en milieu sauvage. Cette socialisation au *prestige pratique* - portant sur les savoir-faire - est commun aux peuples d'Afrique pastorale.

#### **2.5. Le berger peul**

Constitué de groupes ethniques et des castes assez migrants, le peulh a conquis sa notoriété de peuple le plus disséminé d'Afrique, autochtone dans plus de 20 pays<sup>6</sup> du continent. Des

---

<sup>3</sup> La préparation des garçons à l'initiation.

<sup>4</sup> Le rasage des jeunes guerriers (morane) qui inaugure leur entrée à l'âge adulte.

<sup>5</sup> La cérémonie de consommation de viande marquant la fin du moranisme et le début de l'âge adulte.

<sup>6</sup> Mauritanie, Sénégal, Mali, Guinée, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Gambie, Tchad, Sierra Leone, Bénin, Guinée-Bissau, Soudan, Soudan-du-Sud, République centrafricaine, Ghana, Togo, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo et Éthiopie.

ethnographes comme J. de Crozals (1883) et M. Dupire (1962, 1970) lui confèrent le statut de « race », d'une « ethnie aussi dispersée et diversifiée dans l'espace » aux habilités d'adaptation exemplaires face aux systèmes idéologiques coercitifs, notamment les expéditions islamiques, l'évangélisation et la colonisation.

Le peuple peul conserve et reproduit son système social stratifié et endogamique dans un monde d'altérités aux impératifs migratoires qui le place généralement comme le nomade culturel. L'exemple peul fait de la culture africaine un *prestige nomade* qui se répand aux plaines, savanes, steppes et bassins fluviaux d'Afrique. Ce vécu s'étend également au peuple haoussa.

## **2.6. Le guerrier dogon**

Le label guerrier fait suite au passé glorieux du peuple dogon, adepte du totémisme et d'un culte du totémisme avec leurs légendaires aux rapports tumultueux avec les envahisseurs décrits par M. Leiris (1934), M. Griaule (1938, 1948), D. Paulme (1940) et G. Dieterlen (1941). D'ailleurs, ces ethnographes rapportent un *prestige patrimonial* reconnu plus tard par l'UNESCO en 1989 comme « sanctuaire culturel » où le pacte dogon s'établit sur un territoire de chasse, une aire politique, militaire et rituelle correspondante également à un espace matrimonial, judiciaire et commercial.

En dehors de cette aire fonctionnelle Dogon, le peuple manifeste un refus à toute forme de coercition, surtout celle induit par l'occidentalisation (X. Peron, 1995) et le déploiement de l'appareil d'État. Ce qui en fait un peuple hostile selon les représentants du pouvoir central et de l'administration.

## **2.7. Le spiritualiste ékang n'na**

Le spiritualisme coutumier distingue l'ékang n'na, un peuple adepte de formes d'imaginaires influentes qui rappelle leur origine nilotique selon Bella (2022) et leur expansion sous la forme d'une nation selon V.-Y. Mudimbe (1988). Leur implantation au Gabon, en Guinée équatoriale, au Cameroun et au Congo fait de ce peuple, des autochtones de l'Afrique centrale. La dynamique du peuple ékang n'na laisse entrevoir l'emprise du *prestige spirituel* régenté par des patriarches au profil d'« excellent rhéteur, sage maîtrisant les proverbes, les subtilités langagières et les us et coutumes. Son successeur n'était pas l'aîné de ses fils, mais celui qui possédait les mêmes qualités » (A. E. Bella, 2022 : 10).

En dehors de leur aire spirituelle coutumière, le peuple ékang n'a manifesté un refus à toute autre forme de spiritualisme, qu'elle soit théologique, cosmogonique ou évangélique. Ce qui est en fait le commun des peuples forestiers d'Afrique.

## **2.8. L'agro-totémique bissa**

Autochtone au Burkina Faso, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Togo, le Bissa est le peuple voltaïque ayant fondé son identité agraire et rurale qui lui vaut le sobriquet de « Prêtre de la terre ». Des études ethnographiques révèlent un peuple agricole et migrant rural-rural confronté au système esclavagiste - en étant généralement des captifs des Mossi lors des razzias - et colonial. La résilience bissa résulte, selon Armelle Faure, d'une servitude vis-à-vis du génie créateur et la protection du totem préalablement satisfaits par des sacrifices, où forgerons des outils de l'agriculture, les outils de la chasse et les outils de la guerre, les chasseurs d'esprits, les chasseurs forestiers, et les devins ou maîtres des esprits naturels sauvages s'illustrent comme détenteurs d'un pouvoir délégué, mais à l'intérieur du territoire protégé. La vie du Bissa se réalise dans un territoire totémique. Il s'agit d'un *prestige totémique*, celui des anciens.

Chez les bissa, l'organisation sociale est régie par un conditionnement totémique. L'entrée au clan totémique est ritualisée par un sacrifice aux sanctuaires (*Balaré*), à la montagne sacrée (*Boulougou*) ou au banquet de la fertilité (*Wozi*), événement à l'issue duquel la socialisation collective est déterminée.

## **2.9. Le souverainiste manding**

De fortes traditions épiques, le peuple manding est décrit par A. Turco (2007 : 308) comme ayant prospéré dans « *une vaste région de l'Afrique de l'Ouest, située dans les bassins de la Gambie, du haut Sénégal, du haut et du moyen Niger* », un immense empire. Sa base sociologique est constituée de castes dont les figures de proue sont les princes, les chasseurs, les marabouts et les gens de métiers (griots, forgerons, cordonniers, bûcherons, etc.). A chaque système d'appartenance, le manding observe un *prestige axiologique* où métier, travail, exercice du pouvoir, activité agricole, commerce, guerre constituent :

les caractéristiques communes de la société mandingue et ont pour point de repère principal l'horizon axiologique *horon*, marqué par un ensemble de valeurs morales, telles l'ardeur au combat, le sens de l'honneur, la réserve, le respect des convenances dans les comportements publics, la fierté de leur propre *jamu*, leur nom clanique. (A. Turco, 2007 : 323)

Le peuple mandingue est souverainiste. Il est hostile à la servitude sous toutes ses formes. Tel est le sens des sept articles de la Charte du Mandé proclamée en 1235, lors de l'intronisation de Soundjata Keita comme empereur du Mali :

1. « Toute vie est une vie »
2. « Le tort demande réparation »
3. « Pratique l'entraide »
4. « Veille sur la patrie »
5. « Ruine la servitude et la faim »
6. « Que cessent les tourments de la guerre »
7. « Chacun est libre de dire, de faire et de voir »

Le souverainisme est également très observé chez le peuple kabyle ayant opposé un système de résistance farouche aux conquêtes coloniales. L'habitude de la révolte est ancré dans ces peuples.

### **2.10. Le caravanier touareg**

Le portrait du caravanier est associé au type touareg dont les habilités au nomadisme sont décrites comme légendaires dans les vastes domaines désertiques du Sahel (Mali, Niger et Burkina Faso), au Nord du Sahara (Libye, Algérie) mais également au sud du Sahara (Nigéria). Ces « berbères du Sahara » dans le Hoggar, le Tassili, le Fezzan, l'Adrar des Ifoghas, la Boucle du Niger, chez les Iwellemmeden de l'Ouest, de l'Est, les KelGress et à l'Air rapportés par Ibn Battûta vers 1355 et Ibn Khaldoun et une équipe d'ethnographes sous la direction de S. Chaker (1988 : 62), ont démontré une résilience face aux sécheresses répétées et produit un répertoire de culture matérielle pour la laiterie et « *environ 2000 items dans les domaines de l'habitat, de l'élevage, de l'harnachement, du puisage, de l'artisanat du cuir, du bois du fer et des bijoux, dans les secteurs de l'alimentation, des armes, des parures et de la musique* », le tout recueilli entre 1946 et 1983.

La culture touarègue se meut dans une tradition orale dont l'inventaire du Père Charles de Foucauld en 1916 a permis de reconstituer le caractère encyclopédique. Ce *prestige oral* constitue le référent de la socialisation dans le monde caravanier du Sahara et du Sahel.

### **2.11. Le ritualiste zoulou**

En pays zoulou, notamment en Afrique du Sud, Lesotho, Zimbabwe, Malawi et Eswatini, les rites traditionnels sont systématiques tant pour la socialisation que pour l'affirmation d'une position sociale dans le système tribal ou ethnique. Les rites les plus symboliques se déroulent en réclusion, généralement dans les montagnes pour les garçons ou l'*ukwaluka* et pour les filles zoulou

le rite *umemulo* est encadré par des matriarches. En public, pour les jeunes femmes, il y a le rite de l'Umhlanga, une prestation d'allégeance et de virginité au Palais d'Enyokeni, devant le monarque et ses invités. Chez les jeunes hommes, l'apprentissage de l'art du combat au bâton rythme leur vie depuis l'enfance. Tel est le *prestige évènementiel* qu'observent les zoulou au cours de leur vie que décrivent H. Joubert et M. Valentin (sd) (2002) et C. Petridis (2011).

Par l'évènementiel, l'exemple zoulou montre que les sociétés africaines sont également adeptes d'un conditionnement culturel des mœurs, en exposant leurs modèles aux audiences publiques devant des autorités traditionnelles. Aussi, peut-on étendre cet exemple au peuple congolais qui a fait d'une industrie culturelle musicale un patrimoine.

### **2.12. Le métissage malgache**

Le métissage constitue une réalité anthropologique à Madagascar au point que, selon A. Grandidier (1942), ce peuple cultive une multi appartenance raciale, assimilant des traits culturels yéménites, hindous, persans et européens. L'identité malgache est atypique avec des configurations ethniques d'une descendance d'immigrants. L'inventaire ethnographie répertorie 18 ethnies<sup>7</sup> et une multitudes de créations culturelles comme la culture du taro, l'élevage du chien, la pêche au cachalot et à la tortue, chasse à la sarbacane, les plats de bois, le four souterrain, les maisons végétales rectangulaires sur pilotis avec toits à deux pans fortement inclinés, l'habitat sur collines entourés d'un fossé, le tatouage, l'épilation du corps le laquage des dents, les relations pré-nuptiales, les femmes offertes à l'hôte, le culte de l'esprit des eaux et des hauts lieux, le culte des ancêtres, les rites sacrificiels, etc. Madagascar est un monde de culturèmes où le *prestige de l'altérité* est ancré. Le métissage est également très présent au Cap vert, en Guinée Bissau et en Angola.

Par l'identité métissée, l'exemple malgache montre que les sociétés africaines sont les produits de rencontres de peuples aux multiples traits culturels où à certains endroits les modes de transmission de ces traits offrent un foyer d'exotismes. Leur transmission découle plus d'une créativité que d'une hérédité.

---

<sup>7</sup> Antakarana, Antandroy, Antanosy, Antefasy, Antembahoka, Antemoro, Antesaka, Bara, Betsileo, Betsimisaraka, Bezanozano, Mahafaly, Merina, Sakalava, Sihanaka, Tanala, Tsimihety et Vezo.



### **3. Un inventaire des supports socio-éducatifs et ludo-socialisateurs africains**

Un certain nombre de mécanismes de socialisation sous-tendent la construction de l'Homme africain. Ces procédés hérités des ancêtres sont transmis de génération en génération en enseignant les codes et les comportements de la société à travers plusieurs outils de socialisation spécifiques aux réalités africaines. Ce sont avant tout des processus matérialisés en outils ludo-socialisateurs par lesquels les africains sont socialisés. Nous distinguons principalement des chants, des comptines, des danses chantées, des jeux et des contes.

#### **Chants**

En Afrique, les chants ont constitué un moyen de communication, de valorisation de l'oralité et de responsabilisation d'un acteur culturel, le griot, dans la cohésion communautaire. Le chant est un médium par lequel, un membre qui en saisit les codes exprime sa fierté d'appartenir à un héritage culturel. Il a la fonction d'un hymne communautaire et l'emblème d'un univers culturel. Par des chants, des normes sociales et des valeurs sociétales comme : l'honneur, la dignité, le courage se transmettent de génération en génération. D'ailleurs, des chanteurs sont de plus en plus consacrés ambassadeurs planétaires et engagés dans des combats souverainistes : Myriam Makéba et Baba Maal contre l'apartheid, Salif Keïta contre la discrimination, Youssou Ndour contre le racisme, Alpha Blondy contre les conflits, Angélique Kidjo contre les inégalités de sexes, etc.

Par ailleurs, l'analyse de contenu des chants populaires de libération permet de relever des messages souverainistes en nostalgie d'un passé où le peuple africain assumait une hégémonie sans exercer une oppression sur les autres peuples. Les industries culturelles actuelles, surtout le cinéma, ont entamé une revalorisation de la discographie populaire, pour ne citer que les productions cinématographiques Soundjata Keïta, le réveil du lion, Black Panther, The Woman King, Mother Nature, Amazing grace, Retour à Gorée, Contre l'oubli, etc. Il reste à mieux vulgariser les fonctions socio-éducatives et ludo-socialisatrices des chants populaires afin que les générations les plus jeunes en reçoivent les enseignements.

#### **Comptines**

Des comptines en réminiscence de l'âge d'or de l'Afrique ont été composées par des personnalités africaines au moment de leur apogée politique, littéraire ou artistique. On peut citer *l'Hymne de la*

*Renaissance Africaine* d'Abdoulaye Wade, les poèmes de David Diop, les textes de la Négritude de Léopold Sédar Senghor, etc.

De la mer à la campagne  
La savane et la forêt,  
A l'appel de mère Afrique,  
Voici les Africains ! Africains ! Africains !  
Combattants de la liberté  
Africains ! Africains !  
En avant ! En avant ! En avant ! (...)  
*Abdoulaye Wade*

Afrique mon Afrique  
Afrique des fiers guerriers dans les savanes ancestrales  
(...) Ce dos tremblant à zébrures rouges  
Qui dit oui au fouet sur les routes de midi  
(...) Fils impétueux cet arbre robuste et jeune  
Cet arbre là-bas  
Splendidement seul au milieu des fleurs  
Blanches et fanées  
*David Diop*

Dans plusieurs manuels pédagogiques en Afrique francophone, des comptines aux refrains souverainistes sont enseignés aux écoliers. D'autres sont plus populaires et exprimées lors des événements culturels et des cérémonies communautaires, ou à l'occasion des activités laborieuses dans les champs, dans les mines, à la traversée des cours d'eaux, etc. Cela a inspiré des festivals comme « les blues du fleuve » de Podor (Sénégal), le festival des musiques urbaines d'Anoumabo ou FEMUA (Côte d'Ivoire), Mawazine de Rabat (Maroc), Sauti za Busara de Zanzibar (Tanzanie), etc.

### **Danses chantées**

La danse chantée est une approche ludo-socialisatrice. Elle est caractéristique de la culture africaine. Dans certains cas, elle a une vocation thérapeutique exorcisante comme le *ndeup* chez les Lébou du Sénégal, le *vimbuzza* des Tumbuka de Malawi, etc.

Dans les compétitions internationales, les chorégraphies populaires occupent de plus en plus de la place pour donner à celles-ci une empreinte culturelle locale. C'est le cas de la chanson officielle de la coupe du monde Afrique du Sud 2010 *Waka waka (This time for Africa)*. *L'Afrique a un incroyable talent* sur A+ est également une production audiovisuelle de promotion des chorégraphies africaines. Les danses chantées sont très usuelles en milieu populaire laborieux comme chez les mineurs d'Afrique du Sud, les chasseurs Massaï, les cultivateurs de coton béninois, etc. En outre, de plus en plus de bandes dessinées socio-éducatives et ludo-socialisatrices sont produites en revalorisant les œuvres artistiques populaires.

## Jeux

Le divertissement et le loisir sont constitutifs des supports de socialisation. Il s'agit de diffuser les règles sociales fondamentales par une approche ludique. Par exemple, le *Awale*, un jeu africain aux différentes appellations (*wure* au Sénégal), tout en étant un jeu de l'esprit est une observance d'un rite du vivre ensemble. Le *Langa buri*<sup>8</sup>, jeu pratiqué au Sénégal renforce l'esprit d'équipe dans la résolution d'énigmes dans la chasse au trésor. Le *Ampé*<sup>9</sup>, joué par des écoliers ghanéens, promeut l'esprit de solidarité et de partage. De plus en plus, les établissements scolaires ont aménagé des espaces ludiques appelés gouvernements scolaires pour promouvoir l'éducation citoyenne, la culture démocratique et le vivre ensemble.

## Contes

En Afrique, les contes et légendes ont contribué à construire un imaginaire social avant la démocratisation de la radio et de la télévision. Racontés par un patriarche autour d'un feu, les leçons de morale inspirantes familiarisent les jeunes auditeurs avec des modèles de vie d'adulte responsable. Le conte représente un symbole par excellence où la vie s'apprend à partir de récits enrichissants. Les contes développent une aversion contre les vices. Ils exultent l'héroïsme et inspirent un auditoire juvénile à éviter les excès caricaturés pour imiter les modèles comportementaux. Par une incitation à l'imitation, les contes visent la reproduction des comportements sociaux les plus honorables tels que l'intelligence, la bravoure, le sens des responsabilités et la bienveillance.

Des émissions radiophoniques ainsi que les programmes préscolaires inscrivent de plus en plus les contes dans les procédés de socialisation. Ils sont également diffusés sous la forme de bandes dessinées et d'animations audiovisuelles.

Lorsqu'on découvre la vitalité par laquelle les industries culturelles actuelles opèrent, on comprend pourquoi les supports traditionnels de socialisation ne permettent guère de reproduire les profils ethnographiques légendaires cités dans cet article. Les chants jadis socialisateurs, sont devenus dépourvus de sens en s'orientant vers l'animation folklorique. Les comptines au berceau

---

<sup>8</sup> Un jeu qui fait appelle à au maximum cinq personne avec l'usage d'un « lagan » qui est un petit morceau de tissu qui sera caché et que les joueurs recherchent à l'aide d'indices telle une chasse au trésor. Chaque victoire donne lieu à des privilèges.

<sup>9</sup> C'est un jeu où un chef est choisi et il saute simultanément avec les autres joueurs, si le chef perd, c'est un autre qui va prendre la relève et le chef se déplace au tour du cercle pour jouer avec chaque joueur.

et aux rites de passage, transmettrices de bienveillance maternelle, sont rendues obsolètes par des enregistrements musicaux aux sonorités non-africaines. Les danses-chantées qui rythmaient la vie juvénile dans les cours des concessions africaines sont déformées en chorégraphies scolaires et mondaines aux propos asociaux. Les jeux de société, jadis formateurs d'adultes, sont détrônés par les jeux technologiques où le gain prime sur l'art. Les mythiques contes africains destinés à tous les âges ont fait l'objet d'un désintéressement lorsque les cohortes de laudateurs ont envahi les espaces médiatiques en fabriquant des récits et des histoires dans une logique d'audience. Autant de conséquences de l'aliénation culturelle que les tenants du souverainisme visent à déconstruire par une conscientisation sur l'authenticité et les merveilles africaines.

## **Conclusion**

La dynamique de l'ingénierie culturelle constitue généralement le baromètre auquel les sciences sociales se réfèrent lorsqu'elles rendent compte de l'historicité d'un peuple. Elle est également le mécanisme que chaque peuple entretient comme soupape de résilience face aux dynamiques exogènes triomphantes. L'Afrique offre un terrain privilégié pour étudier ces enjeux imbriqués où le souverainisme est particulièrement justifié.

Dans cette contribution, nous avons décrit une Afrique théâtre de traditions éprouvées par des processus de démythification après qu'elle ait été inscrite comme le berceau de la civilisation. Le socius africain inventorié dans les illustrations ethnographiques - *masaï, peul, dogon, ékang, bissa, manding, touareg, zoulou, malgache* - suffit pour accréditer la thèse de l'Afrique plurielle. Toutefois, la personnalité spiritualiste, l'aspiration souverainiste et la pratique agro-pastorale inscrivent l'africain dans une unité culturelle rendant les différences ethnographiques comme des avatars de l'adaptation.

La capacité de l'Afrique à reproduire son socius est cependant ébranlée par des dynamiques exogènes, hérétiques du point de vue des traditions africaines. Les mécanismes socio-éducatifs et ludo-socialisateurs tout comme les espaces de socialisation traditionnels ont vu leur fonctionnalité compromise par un contexte mondial où se propagent des cultures exotiques et des mouvements dits des libertés (sectes, droits humains, sociétés virtuelles, etc.). Au final, la socialisation gage de la reproduction des prestiges culturels devient une problématique africaine majeure. La réinvention des mécanismes de socialisation qui restitueraient au peuple sa souveraineté, sa spiritualité et sa pratique productive est nécessaire.

Le souverainisme est une réponse aux crises des modèles extravertis que l’Afrique cherche à endiguer. Les conséquences historiques engendrées par l’absence de souveraineté ont déjà privé l’Afrique de ses empires, ses ressources humaines et ses trésors matériels. Elles ont favorisé des défis contemporains des plus tenaces. Elles laissent entrevoir un avenir d’incertitudes et d’épreuves que les dynamiques endogènes les plus économes ne semblent pouvoir contenir.

Le patrimoine culturel de l’Afrique a constitué durant toute la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle l’emblème des ethno-africanistes dans leurs réponses au déni de l’apport du continent à l’humanité. Toutefois, au fur et à mesure que l’occidentalisation du monde triomphe au XXI<sup>ème</sup> siècle face à la léthargie des formations politiques nationales et des organismes interétatiques, le néo-africanisme (ou renaissance africaine) devient un domaine des cercles diasporiques. Ces nouvelles voix réinventent l’argumentaire souverainiste, à travers la revalorisation des œuvres de l’ingénierie culturelle africaine à l’instar des structures de recherche interdisciplinaires panafricanistes.

### Références bibliographiques

- ACOGNY G., 1980, *Danse africaine*, Dakar, Abidjan, NEA.
- APPADURAI A., 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.
- BATTÛTA Ibn, 1982, *Voyages I. De l’Afrique du Nord à La Mecque*, Paris, Maspero.
- BAYART J.-F., 1989, *L’État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BELLA A. E., 2022, « L’inscription des ékang dans la dynamique historiographique des peuples de l’Afrique subsaharienne », *Akofena*, vol. 2, N° 6, p. 3-20.
- BENNAFLA K. (dir.), 2020, *Atlas de l’Égypte contemporaine*, Paris, CNRS Éditions.
- BERNAL, M., 1996, *Black Athena : Les racines afro-asiatiques de la civilisation classique*, Paris, PUF.
- BONAMBELA, P. D. A. N. B., 1982, *Problèmes de l’anthropologie et de l’histoire africaines*, Yaoundé, Clé.
- CALAME-GRIAULE G., 1965, *Ethnologie et Langage : La parole chez les Dogon*, Paris, Gallimard.
- CARPENTIER A., 1983, « Le réel merveilleux en Amérique », *Chroniques*, Paris, Gallimard, p. 342-349.
- CHAKER Salem (dir.), 1988, *Etudes touarègues. Bilan des recherches en sciences sociales*, Marseille, CNRS.
- CONSTANTINE P., 2011, « Art du quotidien. Objets portatifs d’Afrique du Sud », *Tribal Art*, n° 60, p. 66-71.
- DE CROZALS J., 1883, *Les Peulhs, étude d’ethnologie africaine*, Paris, Maisonneuve.

- DELHAYE G., 2008. « Les racines du dynamisme de la diaspora copte », *Sur le vif*, n°63, en ligne : <https://journals.openedition.org/echogeo/6963?lang=fr> (consulté le 6 novembre 2023).
- DIETERLEN G, 1941, *Les âmes des Dogons*. Paris, Muséum national d'Histoire naturelle.
- DIOP A.-B., 1981, *La société wolof, Tradition et modernité*, Paris, Karthala.
- DIOP C. A., 1982, *L'unité culturelle de l'Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine.
- DIOP C. A., 1979, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence Africaine.
- DUMONT R., 1962, *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris, Seuil, 320p
- DUPIRE M., 1970, *Organisation sociale des Peuls. Études d'ethnographie comparée*, Paris, Plon.
- DUPIRE M., 1962, *Peuls nomades : étude descriptive des Wodaabe du Sahel nigérien*, Paris Karthala.
- ERNY P., 1972, *L'enfant et son milieu en Afrique noire ; Essais sur l'éducation traditionnelle*, Paris, Ed. Payot.
- FAINZANG S., 1986, *L'intérieur des choses. Maladies, divination et reproduction sociale chez les Bissa du Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan.
- FAURE A., 2016, *Pays Bissa avant barrage de Bagré*, Paris, Sépia.
- GAETANO C., 2010, « L'ethnologue en pays dogon. Un masque du patrimoine ? », dans : Daniel FABRE et Anna IUSO (dir.), *Les monuments sont habités*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme », p. 171-193.
- GEORGET J.-L., KUBA R., 2021, « Mythologie africaine, mythologie européenne : la question de l'Égypte », *Africana studia*, N° 35, p. 67-78.
- GOSSELIN G., 1970, « Travail, tradition et développement en pays bisssa », *Cahier ORSTOM*, Série Sciences Humaines, vol. 7, n°1, p. 29-47.
- GRANDIDIER A., 1942, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar Vol. V, Histoire politique et coloniale. Tome premier, De la découverte de Madagascar à la fin du règne de Ranavalona Ire (1861)*, Paris, Imprimerie Paul Brodard.
- HUBERT D., 1961, *Histoire de Madagascar*, Paris, Editions Berger Levrault.
- JOUBERT H., VALENTIN M., (dir.), 2002, *Ubuntu, arts et cultures d'Afrique du sud*, Paris, Réunion des musées nationaux.
- KABOU A., 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan.
- KHALDÛN Ibn, 2019, *L'Histoire des Berbères et des Arabes en Afrique du nord*, Bobiny, El Bab Editions.
- LEIRIS M., 1934, *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard.
- MARTINEAU J.-L., 2004 « L'espace yoruba (fin XIXe siècle-1960). Oba, cités et processus de construction ethnique », *Journal des Africanistes*, n°74-1/2, p. 125-157.
- MBEMBE A., 2010, *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.
- MBODJ G., 1981, *Place des activités ludomotrices de tradition dans l'Education des conduites motrices à l'école élémentaire sénégalaise*, Toulouse, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, U.T.M.

- MUDIMBE, V-Y. (1988). *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy and the order of Knowledge*, Indiana, Indiana University Press.
- OBENGA, T., 1985, *Les Bantu. Peuples langues et civilisations*, Paris, Présence Africaine.
- PAULME D., 1940, *Organisation sociale des Dogons*, Paris, Domat-Montchrestien.
- PERON X., 1995, *L'occidentalisation des Maasai du Kenya*, Paris, L'Harmattan.
- RANDLES G.W.L., 1974, « La civilisation bantou, son essor et son déclin ». In : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. n°2, p. 267-281.
- ROMAIN J., 1930, *La proie et l'ombre*. Port-au-Prince : Éditions La Presse
- SAENZ-DIEZ E., 2020, « Les coptes, constitutifs de l'identité égyptienne » *Cahiers d'études africaines*, n°181, p 11-50.
- SANGI L. O., 2007, « Ciyanda cokwe et samba brésilienne : lecture comparative de la parenté », dans : Alpha Noël MALONGA et Mukala KADIMA-NZUJI (dir.), *Héritage de la musique africaine dans les Amériques et les Caraïbes*, Paris, L'Harmattan, p. 199-206.
- TURCO A, 2007, « Sémantiques de la violence : territoire, guerre et pouvoir en Afrique mandingue », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 51, N.° 144, p. 307-332.
- ZAHAN D, 1960, *Sociétés d'initiation bambara : le N'domo, le Koré*, Paris, Mouton.